



DEPARTEMENT DU TARN

# VALENCE D'ALBIGEOIS

A – INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES  
A.4 – DOCUMENTS RELATIFS A  
L'ORGANISATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

<b>MODIFICATION N°1</b>	
Enquête Publique	Approuvée

## Sommaire

1. DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE DESIGNANT LE COMMISSAIRE ENQUETEUR.....	2
2. ARRETE DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE .....	3
3. TEXTE D'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE.....	4
4. CERTIFICAT D'AFFICHAGE DES AVIS.....	5
5. PARUTIONS DANS LES DEUX JOURNAUX 15 JOURS AVANT L'OUVERTURE .....	6
6. PARUTIONS DANS LES DEUX JOURNAUX DANS LES 8 PREMIERS JOURS DE L'ENQUETE PUBLIQUE.....	7

## **1. DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE DESIGNANT LE COMMISSAIRE ENQUETEUR**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Toulouse, le 24/06/2024

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE TOULOUSE**

68, rue Raymond IV  
B.P. 7007

31068 TOULOUSE CEDEX 7

Téléphone : 05.62.73.57.57

Télécopie : 05.62.73.57.40

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h et 13h45 à 16h30

Mme le Maire  
Commune de Valence-d'Albigeois  
Mairie  
7 place du Coq  
81340 VALENCE-D'ALBIGEOIS

Dossier n° : E24000086 / 31

(à rappeler dans toutes correspondances)

**COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION**

**Objet** : la révision allégée n° 1 et la modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Valence-d'Albigeois

Mme le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Madame Evelyne MONTELS, demeurant 111 place de la mairie, AMARENS (81170) (tel : 06.15.92.88.81) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur François GAZELLE (tel : 06.07.84.21.58) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Mme le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,



Le Greffier

**Martine SINGLARD**

DECISION DU  
24/06/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E24000086 /31

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

La présidente du tribunal administratif

**Décision désignation commission ou commissaire du 24/06/2024**

Vu enregistrée le 17/06/2024, la lettre par laquelle M. le Maire de la Commune de Valence-d'Albigeois demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*la révision allégée n° 1 et la modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Valence-d'Albigeois ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

Vu l'arrêté de délégation du 1er septembre 2023 de la présidente du tribunal administratif de Toulouse ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Madame Evelyne MONTELS est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Monsieur François GAZELLE est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

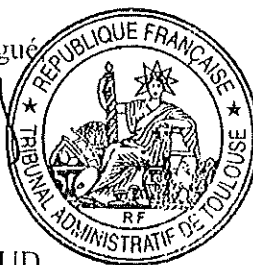
**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la Commune de Valence-d'Albigeois, à Madame Evelyne MONTELS et à Monsieur François GAZELLE.

Fait à Toulouse, le 24/06/2024

Le magistrat délégué



Philippe GRIMAUD



## 2. ARRETE DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Le conseil municipal de Valence d'Albigeois, en sa séance du 14 septembre 2024, a délibéré sur la mise à l'enquête publique de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Valence d'Albigeois.

Le conseil municipal a constaté que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2000-1208 du 12 décembre 2000 relative à la simplification administrative, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté également que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2010-1615 du 15 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté enfin que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2017-244 du 28 février 2017 relative à la simplification administrative, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2000-1208 du 12 décembre 2000 relative à la simplification administrative, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté également que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2010-1615 du 15 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté enfin que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2017-244 du 28 février 2017 relative à la simplification administrative, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2000-1208 du 12 décembre 2000 relative à la simplification administrative, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté également que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2010-1615 du 15 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté enfin que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2017-244 du 28 février 2017 relative à la simplification administrative, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2000-1208 du 12 décembre 2000 relative à la simplification administrative, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté également que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2010-1615 du 15 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

Le conseil municipal a constaté enfin que la modification n°1 du PLU de Valence d'Albigeois est conforme aux dispositions de la loi n°2017-244 du 28 février 2017 relative à la simplification administrative, et notamment à l'article 10 de cette loi qui prévoit que les documents d'urbanisme sont soumis à l'enquête publique.

**ARRÊTÉ MUNICIPAL n° A-2024-090 DU 28/08/2024**

Portant ouverture d'une enquête publique

Pour la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme

de la commune de VALENCE D'ALBIGEOIS

du 26 SEPTEMBRE 2024 au 25 OCTOBRE 2024 inclus

LE MAIRE DE VALENCE D'ALBIGEOIS

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L153-1 et suivants,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 et suivants, R 123-1 et suivants et R123-9 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25/07/2011 approuvant son plan local d'urbanisme ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30/05/2024 ayant tiré le bilan de concertation du projet de la révision allégée n°1

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30/05/2024 prescrivant la révision allégée N°1 et l'arrêté du 12/04/2024 prescrivant la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valence d'Albigeois

Vu l'ordonnance de Monsieur le président du tribunal administratif de Toulouse en date du 24 juin 2024 désignant Madame Evelyne MONTELS en qualité de commissaire enquêteur chargée de procéder à l'enquête publique ayant pour objet la révision allégée N°1 et la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valence d'Albigeois.

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique ;

Après avoir consulté le commissaire enquêteur sur les modalités et l'organisation de l'enquête.

**ARRÊTE**

## **ARTICLE 1 : Objet de l'enquête.**

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valence d'Albigeois ayant pour objectifs :

### **- Révision allégée N° 1**

- Extension limitée de la zone U2 au lieu-dit « les pradelles »

### **- Modification N° 1**

- La suppression du « pastillage » concernant les secteurs A1 :
  - Modification des pièces graphiques du règlement
  - Modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement
  - Modification des articles A2, A9 et A11 des pièces écrites du règlement
- L'identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
  - Modification des pièces graphiques du règlement
- Le reclassement en zone N de parcelles boisées
- La modification de l'article UX7 afin d'augmenter l'emprise au sol à 70%
- La création d'un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transports située au lieu-dit « Ginestous »
  - Modification des pièces écrites et graphiques du règlement

Cette enquête publique aura lieu du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024 inclus, soit sur une durée de 30 jours.

## **ARTICLE 2 : Autorité organisatrice de l'enquête et autorité responsable du projet.**

La commune de Valence d'Albigeois est à la fois Organisatrice et Porteur du projet de révision allégée N°1 et la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme.

## **ARTICLE 3 : Dates et durée de l'enquête.**

La durée prévue de l'enquête est de 30 jours consécutifs, du jeudi 26 septembre 2024 à 9h au vendredi 25 octobre 2024 inclus à 17h30

## **ARTICLE 4 : Désignation du commissaire enquêteur.**

Madame Evelyne MONTELS, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Toulouse n° E24000086/31 en date du 24 juin 2024.



## **ARTICLE 5 : Lieu et modalités de consultation du dossier d'enquête.**

### **Format papier**

Les pièces du dossier d'enquête, dont celles du PLU modifié et révisé, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Valence d'Albigeois, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024 inclus de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Les intéressés pourront y consigner leurs observations. Ils pourront aussi adresser leurs observations par courrier postal, à Mme le Commissaire enquêteur, Mairie, 7 place du coq 81340 Valence d'Albigeois.

### **Format numérique**

Ces pièces pourront également être consultées sur le site internet de la mairie : [www.valence-dalbigois.fr](http://www.valence-dalbigois.fr)  
Le public pourra également adresser ses observations par mail à l'adresse suivante : [mairie@valencedalbigois.fr](mailto:mairie@valencedalbigois.fr)  
Le dossier dématérialisé est également consultable sur un poste informatique mis à disposition pendant la durée de l'enquête publique, dans les locaux de la mairie de Valence d'Albigeois situés 7, place du Coq, aux jours et heures d'ouverture au public, tel que mentionnés ci-avant.

## **ARTICLE 6 : Modalités de présentation des observations du public.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter, à sa convenance, ses observations et propositions au commissaire enquêteur selon l'une ou plusieurs des modalités suivantes :

- Sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé à la mairie de Valence d'Albigeois, aux heures d'ouverture ;
- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : [mairie@valencedalbigois.fr](mailto:mairie@valencedalbigois.fr)
- Par courrier postal adressé à la mairie de Valence d'Albigeois 7, Place du Coq 81340 à l'attention de Madame le commissaire enquêteur, avec la mention « *Enquête publique sur le projet de la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme* »
- En rencontrant le commissaire enquêteur, à l'occasion des permanences dont les modalités sont définies à l'article 7 ci-après.

Ne pourront être pris en considération que les courriers et courriels parvenus au plus tard le jour et heure de clôture de l'enquête publique soit le vendredi 25 octobre 2024 à 17h30.

Toutes informations complémentaires ou précisions sur les modifications envisagées pourront être sollicitées auprès de Mme DEYMIÉ Christine, responsable du projet pour la commune.

## **ARTICLE 7 : Permanences du commissaire enquêteur.**

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Valence d'Albigeois, 7, Place du Coq 81340, sans rendez-vous préalable les :

- Jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h,
- Mardi 8 octobre 2024 de 14h30 à 17h30,
- Vendredi 25 octobre 2024 de 14h30 à 17h30.

### **ARTICLE 8 : Publicité de l'enquête.**

Un avis d'enquête publique en caractères apparents sera publié, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les 8 premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux diffusés dans le département du Tarn.

L'avis au public sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci dans les lieux habituels prévus à cet effet à la mairie de Valence d'Albigeois 7, Place du Coq.

En outre dans les mêmes conditions de délai et de durée sauf impossibilité matérielle justifiée, il sera procédé, par les soins du porteur de projet, à l'affichage du même avis sur 3 lieux significatifs de la commune de Valence d'Albigeois. Ces affiches doivent être conformes aux caractéristiques et dimensions fixées par l'arrêté ministériel du 09 septembre 2021 et être visibles depuis les voies publiques.

Il sera en outre, mis en ligne sur le site internet de la commune de Valence d'albigeois (<https://www.valence-dalbigois.fr>) quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

L'accomplissement de cette mesure de publicité fera l'objet d'un certificat du maire.

### **ARTICLE 9 : Clôture de l'enquête**

A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 3 ci-dessus, le registre d'enquête sera comportant tous les documents annexés seront transmis au commissaire enquêteur et clos par lui.

A compter de la réception des registres et des documents annexés, le commissaire enquêteur communiquera à la mairie de Valence d'Albigeois, sous huit jours, son procès-verbal de synthèse. La mairie dispose ensuite de quinze jours pour y répondre.

Le commissaire enquêteur établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et rédigera ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou défavorables au projet de modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme et sa révision simplifiée N° 1.

L'ensemble du dossier et du registre, accompagnés du rapport et des conclusions, seront transmis par le commissaire enquêteur à la mairie de Valence d'Albigeois dans un délai de trente jours à l'issue de l'enquête

Le commissaire enquêteur transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions à Monsieur le président du Tribunal administratif de Toulouse.

### **ARTICLE 10 : Rapport du commissaire enquêteur**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public

- Sur le site internet de la commune de Valence d'Albigeois : [www.valence-dalbigois.fr](http://www.valence-dalbigois.fr)
- Sur support papier, à la mairie où s'est déroulée l'enquête publique

La durée de cette mise à disposition sera d'une année pleine à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire enquêteur.

### **ARTICLE 11 : Rapport du commissaire enquêteur**

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal de la commune de Valence d'Albigeois pourra délibérer sur l'approbation du projet de révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Envoyé en préfecture le 29/08/2024

Reçu en préfecture le 29/08/2024

Publié le

ID : 081-218103083-20240829-A\_2024\_090-AR

**ARTICLE 12 : Exécution du présent arrêté**

Le Commissaire Enquêteur et le Maire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié et fera l'objet d'un affichage à la Mairie de Valence d'Albigeois, 15 jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Une copie sera transmise à :

- Monsieur le Préfet d'Albi,
- Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse,
- Madame Evelyne MONTELS, Commissaire Enquêteur

Le Maire,  
DEYMIÉ Christine

Pour le Maire  
L'Adjoint  
FRAYSSINET Emilie



### 3. TEXTE D'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

*(The following text is a mirrored bleed-through from the reverse side of the page and is intentionally obscured for clarity.)*

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## COMMUNE DE VALENCE D'ALBIGOIS

### Révision allégée N° 1 et modification N°1 du plan local d'urbanisme

Par arrêté du 28/08/2024, Mme le Maire de VALENCE D'ALBIGOIS, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les principaux objectifs sont :

**- Révision allégée N° 1**

- Extension limitée de la zone U2 au lieu-dit « les pradelles »

**- Modification N° 1**

- La suppression du « pastillage » concernant les secteurs A1 :
  - Modification des pièces graphiques du règlement
  - Modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement
  - Modification des articles A2, A9 et A11 des pièces écrites du règlement
- L'identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
  - Modification des pièces graphiques du règlement
- Le reclassement en zone N de parcelles boisées
- La modification de l'article UX7 afin d'augmenter l'emprise au sol à 70%
- La création d'un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transports située au lieu-dit « Ginestous »
  - Modification des pièces écrites et graphiques du règlement

**L'enquête se déroulera à la mairie de Valence d'Albigeois, du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024.**

Mme Evelyne MONTELS, retraité de la fonction publique territoriale, a été désignée par le Président du tribunal administratif de Toulouse comme commissaire-enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en Mairie le jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h, le mardi 8 octobre 2024 de 14h30 à 17h30 et le vendredi 25 octobre 2024 de 14h30 à 17h30.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci ou sur le site internet de la commune.

Toutes informations complémentaires ou précisions peuvent être sollicitées auprès de Mme DEYMIÉ Christine, responsable du projet de modification du PLU.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à Mme le commissaire-enquêteur, Mairie, 7 place du coq 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS, ou déposées sur le site internet de la commune ou envoyer par mail à [mairie@valencedalbigeois.fr](mailto:mairie@valencedalbigeois.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, produits dans le délai d'un mois, pourront être consultés en mairie. La modification du PLU, prenant en compte les observations du public et les conclusions du Commissaire enquêteur, pourra alors faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil municipal.

## 4. CERTIFICAT D'AFFICHAGE DES AVIS

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE VALENCE D'ALBIGEOIS



ATTESTATION MESURE DE PUBLICITE  
AFFICHAGE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Je soussigné(e), Christine DEYMIE

Maire de la commune de Valence d'Albigeois

Certifie que l'avis d'enquête publique relative à l'élaboration de la Révision allégée n°1 et de la Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

a été affiché à la mairie, route d'Albi, avenue de Réquista et avenue de Tanus

à compter du 7 septembre 2024

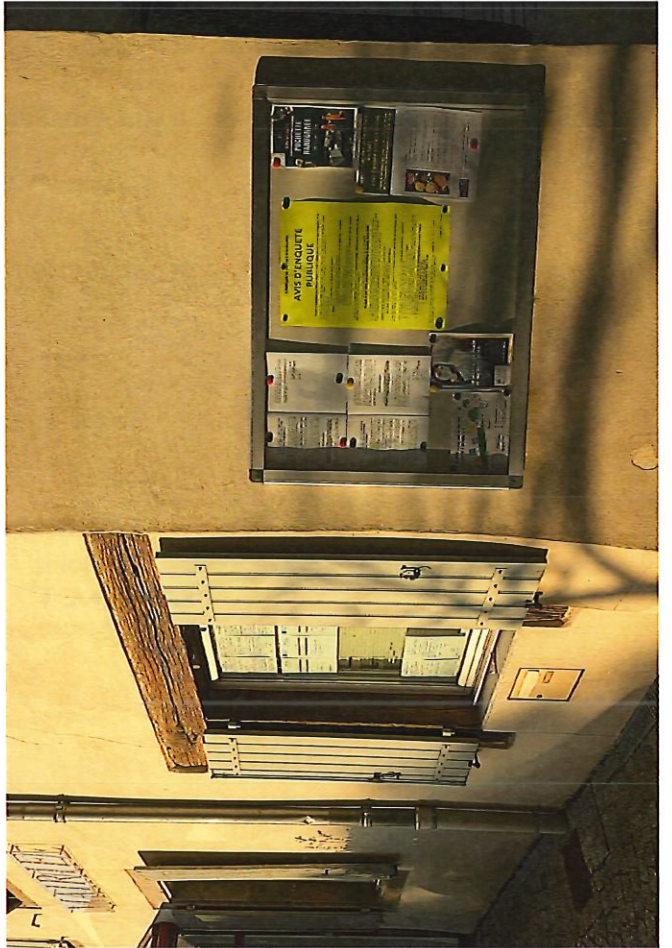
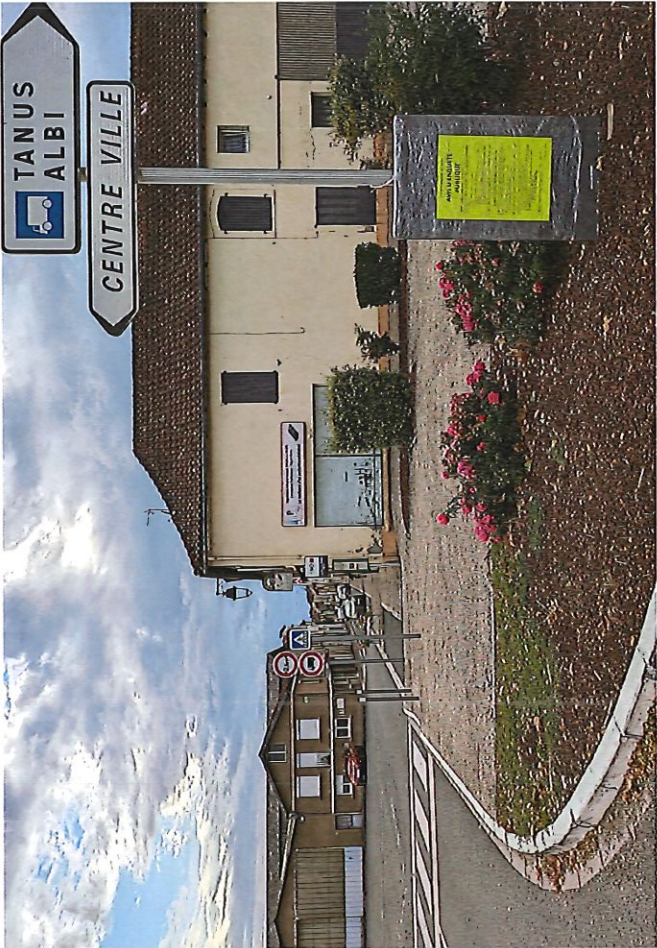
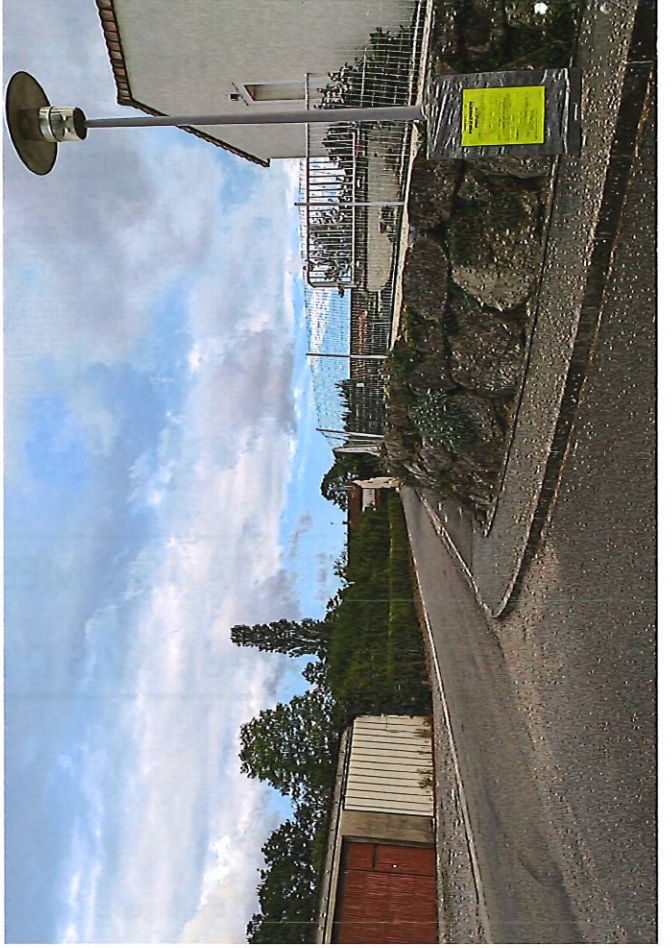
Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Valence d'Albigeois, le 7 septembre 2024

Pour le Maire,  
L'Adjoint  
FRAYSSINET  
Emilie







## 5. PARUTIONS DANS LES DEUX JOURNAUX 15 JOURS AVANT L'OUVERTURE



**LA DÉPÊCHE LE MEILLEUR DE L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN**

— Découvrez notre offre 100% numérique —

- ▶ L'e-journal dès 5h du matin sur web et mobile
- ▶ L'accès en illimité à tous les contenus de ladepeche.fr

Retrouvez nos offres d'abonnement sur ladepeche.fr

**SOLUTION DES JEUX**

Mots croisés N° 6221

**SUDOKU FACILE**

3	1	2	9	7	4	5	6	8
4	7	8	5	6	1	2	9	3
9	5	6	2	8	3	1	4	7
8	3	5	4	1	7	9	2	6
6	2	9	3	5	8	7	1	4
1	4	7	6	9	2	3	8	5
7	8	3	1	2	6	4	5	9
2	9	4	8	3	5	6	7	1
5	6	1	7	4	9	8	3	2

**DIFFICILE**

7	8	9	1	2	3	4	5	6
1	2	6	4	9	5	7	8	3
3	4	5	6	7	8	2	9	1
4	6	1	7	3	9	8	5	2
8	3	2	5	4	1	6	7	9
9	5	7	2	8	6	1	3	4
2	7	3	9	6	4	5	1	8
5	9	4	8	1	7	3	2	6
6	1	8	3	5	2	9	4	7

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

**JE SUIS UN PARTICULIER**

**JE PASSE MA PETITE ANNONCE**

**LA DÉPÊCHE**

**Le Petit Bleu**

**REPUBLICQUE**

**MIDI OLYMPIQUE**

**La Villefrancois**

**La Gazette**

en téléphonant au **04 30 00 70 00**

Les principaux objectifs sont :

- Révision allégée N° 1
- Extension limitée de la zone U1 au Bou-DR « les pradelles »
- Modification N° 1
- La suppression du « pastillage » concernant les secteurs A1 :
- Modification des pièces graphiques du règlement
- Modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement
- Modification des articles A4, A9 et A10 des pièces écrites du règlement
- L'identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L1511-10 du Code de l'Urbanisme
- Modification des pièces graphiques du règlement
- Le recasement en zone N de parcelles boisées
- La modification de l'article U12 afin d'augmenter l'emprise au sol à 70%
- La création d'un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transports située au Bou-DR « Ginezioux »
- Modification des pièces écrites et graphiques du règlement

L'enquête se déroulera à la mairie de Valence d'Albigois, du jeudi 25 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024.

Mme Evelyne MONTELS, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée par le Président du tribunal administratif de Toulouse comme commissaire-enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en Mairie le jeudi 26 septembre 2024 de 14h à 18h, le mardi 1er octobre 2024 de 14h30 à 17h30 et le vendredi 25 octobre 2024 de 14h30 à 17h30.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci ou sur le site internet de la commune.

Toutes informations complémentaires ou précisions peuvent être sollicitées auprès de Mme DEIMÉ Christine, responsable du projet de modification du PLU.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à Mme le commissaire-enquêteur, Mairie, 7 place du 100 83400 VALENCE D'ALBIGOIS, ou déposées sur le site internet de la commune ou envoyer par mail à [mairie.valencedalbigois.fr](mailto:mairie.valencedalbigois.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, produits dans le délai d'un mois, pourront être consultés en mairie. La modification du PLU, prenant en compte les observations du public et les conclusions du Commissaire enquêteur, pourra alors faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil municipal.

**LA DÉPÊCHE**

Journal de la dévotion

GRUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI

Société Anonyme au capital de 137710 Euros

21 rue de la République - 31001 Toulouse

Tel : 05 42 31 33 00 - [contact@ladepeche.com](mailto:contact@ladepeche.com)

Président du Conseil d'Administration : Jean-Michel FLEET

Directeur Général : Marie-Françoise MARCHAND RAJTEL

Directeur général et Directeur de la Publication : Jean-Noëlès SAILLET

Président du Comité de Direction : Jean-Noëlès SAILLET

Membre : Henri ALIX - M. Alix - [henri.alix@ladepeche.fr](mailto:henri.alix@ladepeche.fr)

Site Internet : [www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr)

Commissaires paritaires : 0325 C 97815 - I.S.S.N. - 0191-7941

**Tirage du jeudi 5 septembre 2024**

Nombre d'exemplaires : 98 934

Prix de vente de l'exemplaire (France métropolitaine) : 0,65 € TTC

Prix de vente de l'exemplaire hors France métropolitaine : 0,80 € TTC

Journal imprimé sur le papier de LA DÉPÊCHE (Papier La Dépêche de la M-D)

en 100% de papier recyclé PEFC (FSC C00214102)

Chaque page imprimée sur papier 100% fibres recyclées issues de forêts d'origine contrôlée.

Édition hebdomadaire. Par 0,65 € TTC par exemplaire. Délivrance France. Tous droits réservés pour la presse écrite et un exemplaire tiré à 0,65 € TTC par exemplaire de fabrication industrielle.

**LA DÉPÊCHE le club.**

L'abonnement au journal : des privilèges au quotidien !

[www.abonnement.ladepeche.fr](http://www.abonnement.ladepeche.fr)

**MARCHÉS PUBLICS**

MAPA > 90K euros

## Voyance -Rencontre

**Contacts**

**VOYANCE**

**PROFESSEUR CABIR**  
Voyant Médium Guérisseur  
Réalisez vos problèmes  
Améliorez votre qualité de vie  
Cura énergique - Réalité Garantie  
**06 74 11 57 19**

**PROFESSEUR TASSI**  
Voyant Médium Guérisseur  
Résolvez vos problèmes  
Améliorez votre qualité de vie  
Cura énergique - Réalité Garantie  
**07 53 65 93 95**

**MONSIEUR DANIEL**  
Guérisseur  
Cura énergique - Réalité Garantie  
**07 53 65 93 95**

**MR MADOU**  
Voyant - Médium  
Cura énergique - Réalité Garantie  
**07 53 65 93 95**

**MAITRE TASSIMY**  
Avocat  
Cura énergique - Réalité Garantie  
**07 44 18 84 85**

**MAITRE BAMBO**  
Avocat  
Cura énergique - Réalité Garantie  
**07 63 28 59 55**

**Rencontres union**

**LES FILLES SEXY DU TÉLÉPHONE ROSE**  
Tribunaux et Divorce  
**05 61 07 69 69**

**06 14 59 17 90**  
Michèle séparée 49a  
désirée, envie de m'ouvrir de temps en temps, reçois chez moi

**Divorcée vivant seule**  
bons moments chez moi sans engagement  
**14 06.19.43.36.04**

**Artisans et rotisseurs**  
joignables  
au 05 36 36 65 23  
pour plan viril

## Légales

**AVIS PUBLICS**

**Avis administratif**

**Avis de vente immobilière**  
Logement situé à Castres



**Appartement T1 Bis - 28 rue Thérone Périssé N°2888**

Appartement de type T1 Bis, situé au rez de chaussée  
Soumis au statut de copropriété, dans un immeuble, proche du centre-ville, divisé en 20 lots  
Surface habitable 41m² - Classe énergétique (DPE) : E  
Classe gaz à effet de serre (GES) : B

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Montant des charges de copropriété : 978 € / an  
Montant de taxe foncière : 973 € / an

**Prix de vente (hors frais notariés) : 41 000 €**

Modalités de visites : les lundis matin à partir de 10h00 jusqu'à 12h

**Date limite de remise des offres : 11 octobre 2024**

Modalités de remise des offres :

- Réception par courrier à l'adresse suivante : 15 rue Amiral Galber 81100 CASTRES
- Ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : [secretariat.direction@oph-castres.fr](mailto:secretariat.direction@oph-castres.fr)

Pour tout contact : par mail [secretariat.direction@oph-castres.fr](mailto:secretariat.direction@oph-castres.fr)

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE D'AGUEFONDE

**MARCHÉ DE TRAVAUX**

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE D'AGUEFONDE, M. Vincent CARL - Maire, 20 avenue de la mairie, 8300 AGUEFONDE, Tél. : 05 63 61 29 59. SIRET : 218000230079

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Aménagement de la traversée de Saint Alby et création de circulations douces

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 83000 AGUEFONDE

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - Voirie  
Lieu d'exécution : 83000 AGUEFONDE

Lot N° 2 - Réseaux humides  
Lieu d'exécution : 83000 AGUEFONDE

Lot N° 3 - Réseaux secs  
Lieu d'exécution : 83000 AGUEFONDE

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Liste professionnelle et capacité technique :
- Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Voir RC
- Marché réservé : NON
- Réduction du nombre de candidats : Non
- La consultation comporte des tranches : Non
- Possibilité d'attribution sans négociation : OUI
- Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement) de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Renseignements d'ordre administratifs : <http://mp.maires83asso.fr>

Intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : OUI

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 09 octobre 2024 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 03/09/24

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur <http://mp.maires83asso.fr>

## VIE DES SOCIÉTÉS

### Modification

### AVIS

TRANSFERT DE SÈGE

PERKY CROW, SAS au capital de 4 400,00 €, 3 BOULEVARD JEAN JAURES - 83300 LACAUNE  
Président Cécile BOGART, demeurant au 98 RUE JOSEPH BECAL - 83500 GAILLACRES n°93 789 399 CASTRES. L'assemblée générale extraordinaire du 30/07/2024 a transféré le siège - établissement principal au 98 RUE JOSEPH BECAL - 83500 GAILLACRES. La société sera radiée du RCS de CASTRES et immatriculée au RCS d'ALBI.

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09 - 11 - 12 - 32 - 31 - 46 - 47 - 65 - 81 - 82

Conformément à l'Arrêté du ministre de la culture et de la communication du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales et au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et les fonds de commerce dans une base de données numérique centralisée, le tarif est fixé soit au caractère, à 0,183 € HT pour chaque ligne ou espace, soit au forfait selon certaines catégories d'annonces.

Contact : evelyne, service Midi Légales, 05 62 11 37 37

Courriel : [service.legales@ladepeche.fr](mailto:service.legales@ladepeche.fr)

**viaOccitanie**  
la chain' avec u' accord

TOULOUSE  
MONTPELLIER  
NARBONNE  
CARRIAC  
PERPIGNAN  
CERTEPE  
NIMES  
MONTAUDO  
MONTAUDO

## TARN

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,183 € HT le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

## Avis administratifs

7376074401 - AA  
Commune de VALENCE-D'ALBIGOIS

### Révision allégée N°1 et planification N°1 du plan local d'urbanisme 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 28 août 2024, Mme le Maire de Valence-d'Albigeois, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de la révision allégée N°1 et la modification N°1 du plan local d'urbanisme (PLU).

Les principaux objectifs sont :  
- révision allégée N°1.  
Extension limitée de la zone U2 au lieu-dit « les pradelles »  
- Modification N°1.  
La suppression du « pastillage » concernant les secteurs A1 :  
- modification des pièces graphiques du règlement ;  
- modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement ;  
- modification des articles A2, A9 et A11 des pièces écrites du règlement.

L'identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'urbanisme.  
- Modification des pièces graphiques du règlement.  
Le reclassement en zone N de parcelles boisées.

La modification de l'article UX7 afin d'augmenter l'emprise au sol à 70 %.  
La création d'un STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transports située au lieu-dit « Ginstous ».

- Modification des pièces écrites et graphiques du règlement.  
L'enquête se déroulera à la mairie de Valence-d'Albigeois, du Jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024.

Mme Evelynne MONTELS, retraité de la fonction publique territoriale, a été désignée par le président du Tribunal administratif de Toulouse comme commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie le jeudi 28 septembre 2024 de 9h00 à 12h00, le mardi 8 octobre 2024 de 14h30 à 17h30 et le vendredi 25 octobre 2024 de 14h30 à 17h30.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci ou sur le site internet de la commune.

Toutes informations complémentaires ou précisions peuvent être sollicitées auprès de Mme DEYMIE Christine, responsable du projet de modification du PLU.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la révision allégée N°1 et la modification N°1 du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le Registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à Mme le Commissaire enquêteur, mairie, 7, place du Coq, 81340 Valence-d'Albi-

geois, ou déposées sur le site internet de la commune ou envoyé par mail à mairie@valencedalbigeois.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, produits dans le délai d'un mois, pourront être consultés en mairie. La modification du PLU, prenant en compte les observations du public et les conclusions du commissaire enquêteur, pourra alors faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil municipal.

## Vie de sociétés

7376033101 - VS



Notaire associés  
110, avenue de Toulouse  
81600 RABASTENS

### DÉMISSION COGÉRANT TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'un procès verbal d'assemblée générale du 5 juillet 2024, les associés de la société dénommée SCI LES FLOTS JOLIS, ayant son siège social à Lugan, lieu-dit En Bânon, au capital de 1 000 euros, identifiée sous le numéro SIREN 793 795 105 RCS Castres, ont pris les décisions suivantes :  
- accepter la démission de Mme FLORET Françoise de son poste de gérante,  
- de transférer le siège social de la société de l'adresse sus-indiquée à celle suivante : 8AJAMONT 47480 61, chemin des Trois Voleurs.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

7375745401 - VS  
AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'AGE du 12/07/24, de la société CSS GROUPE, SAS au capital de 10 000 euros, siège social : 271, ch. de Taurines, 81600 Técou.

Il a été décidé de transformer la SAS en SARL à compter du jour de ladite AGE. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

A été nommé gérant : Christophe JOUSSEME et Ermine JOUSSEME demeurant ensemble à Técou (81600) 271 ch. de Taurines.

Le dépôt légal sera effectué au GTC de Albi.

Pour avis, Le Notaire.

7375524301 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 août 2024, à Valence-d'Albigeois.

Dénomination : BREGAS DROUET.  
Forme : société à responsabilité limitée.

Siège social : 11, Grand-Rue, 81340 Valence-d'Albigeois.

Objet : l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, chocolaterie, traiteur, salons de thé, la fabrication et la vente de produits salés et sucrés, la vente de produits d'épicerie, de confiserie, de boissons à emporter et de tous produits accessoires à usage d'alimentation humaine.

Durée de la société : 50 années(s).  
Capital social fixe : 10000 euros.

Gérant : Monsieur Nicolas DROUET, demeurant 18, rue de la Scierie, 81400 Carmaux.

Gérant : Monsieur Cahin BREGAS, demeurant 11, rue Gambetta, 81400 St-Benoit-de-Carmaux.  
La société sera immatriculée au RCS d'Albi.

Pour avis, Le Notaire.

7376030101 - VS

### AVIS DE DISSOLUTION ET LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 8 août 2024, l'associé unique de :

La société dénommée SOLITAIRE VIN, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 1 000 euros, ayant son siège social Château de Frausselles, 138, route de Tarabette 81170 Frausselles, immatriculée au RCS d'Albi et identifiée sous le numéro SIREN 928 446 467.

A décidé de dissoudre par anticipation volontairement ladite société à compter du 8 août 2024, et nommé comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'actif, au paiement du passif et à la répartition du boni de liquidation :

Mme Susanne KLIMEK demeurant à Munich (Allemagne) Ottostrasse 11.  
La correspondance et tous actes et documents les concernant doivent être adressés et notifiés au siège social qui reste fixé à Frausselles (81170) Château de Frausselles, 138, route de Tarabette.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'Albi.

Pour avis, Le Liquidateur.

7376077801 - VS

### AVIS DE DÉMISSION D'UN GÉRANT SUITE À DÉCÈS

Aux termes de l'assemblée générale des associés du 28 juillet 2024,

Les associés de la société dénommée LOKSAND, société civile immobilière au capital de 210 350 euros, dont le siège est à Poybegon (81390), 2, passage des Gravels, immatriculée sous le numéro 888 080 553 au Registre du commerce et des sociétés de Castres,

ont donné leur consentement à la démission des fonctions de cogérant de M. Bernard ESTIVALS par suite de son décès intervenu le 8 juin 2023, à compter de cette date.

Les modifications statutaires seront réalisées par l'intermédiaire du guichet unique au Greffe du Tribunal de commerce de Castres.

Pour avis, Le Notaire.

## Vie de sociétés

7375517201 - VS

### WESTFOR

SAS au capital de 7 622,45 euros  
Siège social :  
14, avenue de l'Europe  
81600 GAILLAC  
RCS Albi 387 450 562

### NOMINATION D'UN PRÉSIDENT

L'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2024 a décidé à compter du 15 juillet 2024 de nommer en qualité de président GROUPE PASTORELLO HOLDING, SARL au capital de 1 100 000 euros, ayant son siège social 4, chemin de Goubard, 31270 Villeneuve-Tolosane, immatriculée sous le n° 510227 804 au RCS Toulouse en remplacement de M. BAURENS Frédéric, Herbert, pour cause de démission.  
Modification au RCS d'Albi.  
Groupe PASTORELLO HOLDING.

7375574701 - VS

### MENSOURCING

Société à responsabilité limitée  
Au capital social de 50 000 euros  
Ayant son siège :  
Carrefour du Rhin et Danube  
Avenue Charles-de-Gaulle  
81300 GRAULHET  
RCS Castres 799 158 324

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés ont, le 1er août 2024, approuvé les comptes de liquidation, donné quibus au liquidateur M. Thierry MENAGER, domicilié 3, lieu-dit En Salignier, 81390 Saint-Gauzens, l'ont déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.  
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Castres.

Le Liquidateur.

7376233001 - VS

### RIVEROC

SARL  
Au capital de 3 000 euros  
Siège social :  
5800, route de Villeneuve-sur-Tarn  
81430 AMBIALET  
RCS d'Albi n°505 084 095

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme MAHMOODIAN KLASHTARI Léa de son mandat, lui a donné quibus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 juin 2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce d'Albi.

7376123501 - VS

### MADAME MONSIEUR

SAS au capital de 1 200 euros  
Siège social : 19, rue Eugène-Léris  
81100 CASTRES  
890488992 RCS de Castres

### DISSOLUTION

Par AGE du 29 août 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 29 août 2024.

Mme TEISSIER Maud, 17, rue d'Auque, 81100 Castres a été nommée liquidateur.  
Le siège de liquidation a été fixé au siège social.  
Mention au RCS de Castres.

7375965501 - VS

### SELARL LA CLÉ DES CHAMPS

Au capital social de 1 353 665,32 euros  
Siège social :  
62, rue des Agriculteurs  
81000 ALBI

### SCPMCEF

Société civile  
Au capital social de 1 353 665,32 euros  
Siège social :  
« Château de Labastidie »  
81150 FLORENTIN  
N° RCS Albi

380 318 113 - 1991 D 00014

### CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés de la société en date du 1er juillet 2024, il a été décidé de réduire le capital social à la suite d'un rachat de parts sociales puis d'augmenter le capital social par élévation de la valeur nominale.  
Cela entraîne les modifications suivantes :  
Ancienne mention :  
Capital social : 1 353 665,32 euros.  
Nouvelle mention :  
Capital social : 1 324 282,18 euros.

7371986101 - VS

### SAS GF BATI +

SAS  
au capital de 500 euros  
Siège social : 13, rue des Jardiniers  
81200 AUSSILLON  
RCS de Castres 810 857 425

### NON DISSOLUTION

Réunie conformément aux dispositions l'article 68 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale extraordinaire du 3 Janvier 2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, le Gérant.

7375593901 - VS

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de la DAU du 15/01/24 de la société SOUYRIS JULIEN, SASU au capital de 4000 euros, siège social : chemin de St-Anoine, 81160 St-Juéry, 81439712 RCS Albi.

Il a été décidé de transformer la SASU en SARLU à compter du jour de ladite DAU. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été nommé gérant : Julien SOUYRIS demeurant 6, rue de Bougainvillers, 81150 Marsac-sur-Tarn.

Le dépôt légal sera effectué au GTC d'Albi.

Pour avis, Le Gérant.

7376276901 - VS

### BMS TRANSPORTS

SASU au capital de 1 800 euros  
Siège Social : 31, rue Roger-Navarrot  
81600 GAILLAC  
884 213 355 RCS d'Albi.

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'associé unique, en date du 1er septembre 2024, a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 1er septembre 2024.

M. BEN MANAA SAÏD, 31, rue Roger-Navarrot, 81600 Gaillac, a été nommé liquidateur.  
Le siège de liquidation a été fixé au siège social.  
Mention au RCS d'Albi.

## 6. PARUTIONS DANS LES DEUX JOURNAUX DANS LES 8 PREMIERS JOURS DE L'ENQUETE PUBLIQUE

## Avis de décès

### TOULOUSE, CAUX, LACAZE.

Ses filles, Christine et Marie ; ses frères et sœurs Jacques, Thérèse, Bernard, Jean (†) et Marie Paule (†) ; ses cousins Jean et Henri CALVET ; leurs conjoints, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et toute la famille ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Madeleine CALVET**  
née DURAND

survenu le 24 septembre à l'âge de 85 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 septembre 2024, à 14 h 30 en l'église Saint-André, 68 chemin M<sup>e</sup> Chouin, Toulouse. L'inhumation aura lieu le samedi matin 28 septembre, à 10 h 30, dans le caveau familial du cimetière de Lacaze 81.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui par leur présence ou leurs marques de sympathie s'associeront à sa peine.

### BERTRE.

M. Mme Bernard et Bernadette PINEL, son fils et sa belle-fille ; M. Mme Robert et Françoise PINEL, son fils et sa belle-fille ; Béatrice, Sébastien, Emile, Pauline et Clément, ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Odette PINEL**  
née ESCRIBE

survenu à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 septembre 2024, à 14 h 30 en l'église de Bertre.

**SALVIAN FUNÉRAIRE**  
PUYLAUREN - SAINT-PAUL  
TEL. 05.63.75.56.08

### LES MARTYS, MAZAMET.

Les familles FUY et BAULÈS ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Corinne PUY**  
née BAULÈS

survenu à l'âge de 57 ans. Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 septembre 2024, à 9 heures en l'église des Martyrs. Suivies de la crémation au crématorium de Trèbes à 10 h 30. Un dernier hommage peut lui être rendu au cimetière des Martyrs à 14 h 30.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui par leur présence ou leurs marques de sympathie s'associeront à sa peine.

**POIMPES FUNÉBRES A FIASSIE**  
CARCASSONNE, ST DENIS, TRÈBES, RIEUX  
TEL. 04.68.71.65.17

### PUBLIEZ VOS AVIS 7j/7 et 24h/24 directement sur : avis-deces.ladepêche.fr (abonnement 0,00 euros)

Notre équipe spécialisée est à votre écoute et vous conseille du lundi au dimanche, de 13h30 à 19h00, pour toutes les paniques d'avis dans tous les titres de presse en France

- service.carnets@ladepêche.fr  
- 05 62 11 37 77 (prix d'un appel local)

### LISLE-SUR-TARN.

Entourée de l'affection des siens

**Madame Raymonde ORF**  
née GASCI

Agée de 97 ans nous a quittés le 24 septembre 2024. Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 septembre 2024, à 14 h 30 en l'église Saint-Salvy de coutens de Lisle-sur-Tarn, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Jean de Galzac. Un registre de condoléances se tient à son domicile 399, chemin Toulouse à Lisle-sur-Tarn.

La famille remercie toutes les personnes qui l'ont accompagnée, soignée, aidée et qui partageant sa peine.

**DERRO FUNÉRAIRE**  
LISLE-SUR-TARN  
TEL. 05.63.57.00.04

Journal de la communauté  
**GRUPPE LA DÉPÊCHE DU MIDI**  
Société à responsabilité limitée  
Siège Social : Avenue de la République 31000 Toulouse  
Tél. 05 62 11 37 77 - www.ladepêche.com

Président : **Christophe BAILLET**  
Directeur Général : **Philippe BAILLET**  
Directeur Général Adjoint : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Rédaction : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Vente : **Philippe BAILLET**  
Directeur de l'Administration : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Distribution : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Publicité : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Circulation : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Conception : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Production : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Diffusion : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Distribution : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Vente : **Philippe BAILLET**  
Directeur de l'Administration : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Publicité : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Circulation : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Conception : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Production : **Philippe BAILLET**  
Directeur de la Diffusion : **Philippe BAILLET**

notre service client joignable du lundi au vendredi de 8h à 17h au 09 70 80 80 81

Journal de la communauté  
**GRUPPE LA DÉPÊCHE DU MIDI**  
Société à responsabilité limitée  
Siège Social : Avenue de la République 31000 Toulouse  
Tél. 05 62 11 37 77 - www.ladepêche.com

## SOLUTION DES JEUX

Mots croisés N° 6241

**HORIZONTALLEMENT :**  
1.- SANATORIUM. - 2.- EXIL. DANDY. - 3.- NIAMEY. FIS. - 4.- SS. ABSTINTE. - 5.- USINE. - 6.- APÔTRE. - 7.- LESINES. - 8.- VIII. - 9.- IRISÉ. ELÉE. - 10.- TRÈS. - 11.- ÉCRASE. AIX. - 12.- VERTICALEMENT :  
A.- SENSUALITÉ. - B.- AXIS. PEREC. - C.- NIA. ROSIER. - D.- ALMA. TISSA. - E.- ÉBURNÉ. - F.- ODYSSEE. FE. - G.- RA. TI. SEL. - H.- INFINI. LEA. - I.- UDINE. GEAL. - J.- MYSTÉRIEUX. -

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

### Contacts - Rencontres - Voyance

#### Contacts

**Des expertes DU SEXE AU TÉLÉPHONE**  
en direct et sans attente  
au 0895 895 738

**ALLIE**, coach en amour  
et relationnel  
au 0895 895 738

**MARIE**, 71 ans  
et coach en amour  
et relationnel  
au 0895 895 738

**AMIE**, coach en amour  
et relationnel  
au 0895 895 738

#### VOYANCE

**MR MADOU**  
Voyeur - 100 ans  
au 01 86 40 00 40

**SONIA**, coach en amour  
et relationnel  
au 0895 10 10 10

**AMIE**, coach en amour  
et relationnel  
au 0895 10 10 10

**AMIE**, coach en amour  
et relationnel  
au 0895 10 10 10

## Découvrez toute l'info régionale en avant première

LE JOURNAL PAPIER LIVRE DU LUNDI AU VENDREDI

**ABONNEZ-VOUS AU 0970 80 80 81**

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 17H

# -30%

**159,99€** POUR 6 MOIS AU LIEU DE 202,80€

### KENO Résultats des tirages du mardi 24 septembre 2024

7	14	17	18	22	27	29	31	38	46
49	50	51	55	56	57	59	62	64	66

Multiplier par x 2

JOUEZ VOS NUMÉROS

3 113 301

### EURO MILLIONS Résultats des tirages du mardi 24 septembre 2024

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Multiplier par x 2

JOUEZ VOS NUMÉROS

2 891 417

### KENO Résultats des tirages du mercredi 25 septembre 2024

6	7	8	11	12	13	20	22	26	30
31	44	47	48	51	60	61	62	63	68

Multiplier par x 3

JOUEZ VOS NUMÉROS

5 932 775

### EURO MILLIONS Résultats des tirages du mercredi 25 septembre 2024

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Multiplier par x 2

JOUEZ VOS NUMÉROS

3 928 560

## Légales

La Dépêche du Midi, journal habillé à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09 - 11 - 12 - 32 - 31 - 46 - 47 - 65 - 81 - 82.

## AVIS PUBLICS

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE VALENCE D'AIGBOIS

Révision allégée N°1 et modification N°1 du plan local d'urbanisme

Fait suite au 28/03/2024, M. le Maire de VALENCE D'AIGBOIS, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée N°1 et la modification N°1 du plan local d'urbanisme (PLU).

Les principaux objectifs sont :

- Révision allégée N°1
- Extension limitée de la zone Ua au lieu-dit « les pradelles »
- Modification N°1
- La suppression du « pastillage » concernant les secteurs A1
- Modification des pièces graphiques du règlement
- Modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement
- Modification des articles A1, A3 et A4 des pièces écrites du règlement
- Identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L151-2 du Code de l'urbanisme
- Modification des pièces graphiques du règlement
- Le redressement en zone N de parcelles boisées
- La modification de l'article U1y afin d'augmenter l'emprise au sol à 30%
- La création d'un STECAL (secteur de table et de Capital d'Accueil Limitées) afin de permettre l'extension d'une emprise de transports stables au Beau-Été - Cèstouss
- Modification des pièces écrites et graphiques du règlement

L'enquête se déroulera à la mairie de Valence d'Aigbois, du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 15 octobre 2024.

M. le Maire de VALENCE D'AIGBOIS, a été désigné par le Président du tribunal administratif de Toulouse comme commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en Mairie le jeudi 26 septembre 2024 de 8h à 17h, le mardi 2 octobre 2024 de 14h30 à 17h30 et le vendredi 15 octobre 2024 de 14h30 à 17h30.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables pendant toute la durée de l'enquête, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci ou sur le site internet de la commune.

Toutes informations complémentaires ou précisions peuvent être sollicitées auprès de Mme DENISE Christian, responsable du projet de modification du PLU.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la révision allégée N°1 et la modification N°1 du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à Mme le commissaire enquêteur, Mairie, 7 place du Coq Buzo VALENCE D'AIGBOIS, ou déposées sur le site Internet de la commune ou envoyées par mail à [mairie@valencedaigbois.fr](mailto:mairie@valencedaigbois.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, produits dans le délai d'un mois, pourront être consultés en mairie. La modification du PLU, prenant en compte les observations du public et les conclusions du Commissaire enquêteur, pourra plus tard être l'objet d'une approbation par délibération du Conseil municipal.

## Rencontres

### HOMMES

**+DE 3400 ANNONCES** avec 1000 numéros de rencontres sérieuses entre particuliers

Documentaliste gratuite au 0800 02 88 02

ou [www.primag.fr](http://www.primag.fr)

### FEMMES

**06 14 59 17 90**  
**Michèle séparée 49a**  
Écoute, avis de divorcée de temps en temps, loges chat mol

Divorcée vivent seule et formes pour passer bons moments chez moi sans engagement  
tel. 06.19.43.36.04

Seule 67 souhaite tendre compagnie retravaillé sérieux  
C.N.R. 06 21 96 34 98



## TARN

**Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,183 € HT le caractère**

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centralisée, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Avis administratifs

7376074601 - AA

### Commune de VALENCE D'ALBIGEOIS

#### Révision alléguée n° 1 et modification n°1 du plan local d'urbanisme AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 2ÈME AVIS

Par arrêté du 28 août 2024, Madame la Maire de Valence d'Albigeois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision alléguée n°1 et la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- Les principaux objectifs sont :
    - Révision alléguée n° 1
    - Extension limitée de la zone U2 au lieu-dit "Les Pradelles"
    - Modification n° 1
    - La suppression du "pastillage" concernant les secteurs A1 :
    - Modification des pièces graphiques du règlement
    - Modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement
    - Modification des articles A2, A9 et A11 des pièces écrites du règlement
    - L'identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
    - Modification des pièces graphiques du règlement
    - Le reclassement en zone N de parcelles boisées
    - La modification de l'article UX7 afin d'augmenter l'emprise au sol à 70%
    - La création d'un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transports située au lieu-dit "Giestous"
    - Modification des pièces écrites et graphiques du règlement
- L'enquête se déroulera à la mairie de Valence d'Albigeois, du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024.
- Mme Evelynne MONTELS, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée par le Président du tribunal administratif de Toulouse comme commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie :
- le jeudi 26 septembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00,
  - le mardi 8 octobre 2024 de 14 h 30 à 17 h 30 et
  - le vendredi 25 octobre 2024 de 14 h 30 à 17 h 30.
- Les pièces du dossier d'enquête seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci ou sur le site internet de la commune.
- Toutes informations complémentaires ou précisions peuvent être sollicitées auprès de Mme DEYMIÉ Christina, responsable du projet de modification du PLU.
- Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la révision alléguée n° 1 et la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à Mme le

commissaire enquêteur, Mairie, 7, place du Coq, 81340 Valence d'Albigeois, ou déposées sur le site internet de la commune ou envoyer par mail à [mairie@valencedalbigois.fr](mailto:mairie@valencedalbigois.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, produits dans le délai d'un mois, pourront être consultés en mairie. La modification du PLU, prenant en compte les observations du public et les conclusions du commissaire enquêteur, pourra alors faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal.

## Vie de sociétés

7378165101 - VS

### WEISHARDT HOLDING

SA au capital de 27 000 620,46 euros  
Siège social :  
Rue Maurice Weishardt  
81300 GRAULHET  
RCS Castres 352 411 680

### MODIFICATIONS STATUTAIRES

Par décision du président du 16 juin 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 27 000 620,46 à 27 046 160,46 euros à compter du 16 juin 2024. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

En date du 1er janvier 2024, est intervenue la fusion-absorption des sociétés EURAZEO INVESTMENT MANAGER par EURAZEO MID CAP désormais dénommée EURAZEO GLOBAL INVESTOR (EGI). La personne physique désignée en tant que représentant permanent au conseil d'Administration de la société WEISHARDT HOLDING est Valérie DUCOURTY.

Modification au RCS de Castres.

7378375201 - VS

### VERMUGHEN SAS

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 28 rue Gargarides  
81170 CORDES-SUR-CIEL  
804 223 535 RCS Albi

### AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 septembre 2024, le président a pris acte de la démission de Mme Gabrielle TOBIAS-LEVACHER de ses fonctions de directrice générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Le capital a également réduit de 500 euros pour être ramené de 1 000 euros à 500 euros par rachat et annulation de 50 actions sous condition d'absence de toute opposition dans un délai d'un mois.

Modification sera faite au RCS d'Albi.  
Pour avis,  
Le Président.

## Vie de sociétés

7376938001 - VS

### SAS LCA ENVIRONNEMENT

Forme : SAS  
Au capital de 1 500 euros  
Siège social : 407, chemin de Bégot  
81150 LABASTIDE-DE-LÉVIS  
912 406 881 RCS d'Albi

### OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1 août 2024, l'associé unique a décidé à compter du 1 août 2024 d'étendre l'objet social aux activités de : prestations de services et conseils, le développement et la commercialisation ; de projets en lien avec les énergies renouvelables et solaire et dans la mise en place systèmes de productions d'énergies renouvelables et solaire, auprès des particuliers et des professionnels.  
Mention sera portée au RCS d'Albi.

7378312001 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date de 18 septembre 2024, il a été constitué une SARL.  
Dénomination : LE LOCAL  
Siège social : 5, rue du poids public  
81440 Vènéns  
Capital : 5 000 euros.

Objet social : - restauration rapide ou traditionnelle, préparation et vente de poissons et de fruits de mer (coquillages, crustacés...) et de boissons alcoolisées ou non, à consommer sur place, à livrer ou à emporter, traiteur ; - le commerce de poissons, traiteur et écailler ; - la prise de tous intérêts et participations dans tous groupements, sociétés, entreprises et affaires français ou étrangers, créés ou à créer, sous quelque forme que ce soit et, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, ou autrement, de création, d'acquisition, de location de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou artisanal ou établissements ; - la gestion, la direction et la détention directes ou indirectes de ces intérêts et participations.  
Durée : 99 ans.

Géran : M. CARAYOL Stéphane Régis Denis 1427, chemin de Pedoul  
81440 Vènéns et Mlle DURAND Claire Diane Marie 4, impasse Le Moulin  
81440 Vènéns.  
Immatriculation au RCS de Castres.

7377975601 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Maître Philippe MATHIEU, notaire associé, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée "VMBO Notaires" notaires associés, société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire d'offices notariaux, titulaire d'un officier notarial à Frouzins (Haute-Garonne), 11, avenue de Toulouse ;  
Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe MATHIEU, notaire à Frouzins (Haute-Garonne), les 13 et 17 septembre 2024 de la société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : FLY.  
Forme : société par actions simplifiée.  
Siège : 672, route du Village Vieux, 81500 Villeneuve-lès-Lavaur.

Durée : 99 ans.  
Objet : la société a pour objet, en France et à l'étranger : l'activité de société financière en général et notamment l'acquisition, la souscription, l'échange par voie de fusion ou autrement, la propriété, la gestion, et éventuellement la cession de tous types de participations, actions, parts sociales, obligations ou tous autres types de valeurs mobilières, dans des sociétés civiles ou commerciales, exerçant dans tous domaines d'activités. Toutes activités normalement exercées par les sociétés holding, et notamment, sans que cette liste

puisse être considérée comme limitative ou exhaustive : toutes prestations de services de gestion de trésorerie ; Toutes prestations de services, tant administratives, juridiques, comptables que financières, commerciales, techniques, informatiques ou autres ; toutes opérations de conseils et d'études dans le domaine administratif, économique, immobilier, ou financier. L'activité d'acquisition et location immobilière.  
Capital social : fixé à 50 000 euros divisé en 5 000 actions de 10 euros chacune, de même catégorie.

Présidente : la SARL HOTELS INVEST SPORT dont le siège social est situé 672, route du Village Vieux, 81500 Villeneuve-lès-Lavaur, elle-même représentée par son gérant, M. Jean Louis ZEVACO.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.  
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Castres.  
Pour avis et mention,  
M. Philippe MATHIEU.

7376960701 - VS

### MAM

Société civile immobilière  
Au capital social de 1 000 euros  
Siège social :  
86, chemin de la Garrigüe  
81440 LAUTREC

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing-privé en date du 6 septembre 2024, il a été constituée une Société civile immobilière :

Dénomination : MAM.  
Siège social : 86, chemin de la Garrigüe, 81440 Lautrec.

Objet social :

- L'acquisition de tous immeubles et de tous terrains.

- L'administration et l'exploitation, par location ou par d'autres moyens de droit des biens sus-désignés.

- L'entretien et éventuellement, l'aménagement de ces biens, et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, à la condition que ces opérations ne modifient pas le caractère essentiellement civil de la société.

Durée : 99 années.

Capital social : 1 000 euros.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Gérance : Mme Pauline VARO, née le 2 mai 1983 à Perpignan (66), de nationalité française, domiciliée 86, chemin de la Garrigüe, 81440 Lautrec, pacscée.

Cession de parts : toutes cessions de parts sociales, même en cas de succession, à titre onéreux ou gratuit, même entre associés doit recevoir au préalable l'agrément de la majorité des associés.

Immatriculation au RCS de Castres.

Vos  
annonces  
légales  
en plus  
simple

MEDIALEX  
medialex.fr

## La centrale des marchés

Par MEDIALEX

france  
marchés  
.com

Trouvez gratuitement  
le bon marché public près de chez vous !

[lacentraledesmarchés.com](http://lacentraledesmarchés.com)



## FAITS DIVERS

## Tags, injures, croix gammées... : une mairie et des habitants visés près de Toulouse

Tags injurieux et croix gammées à l'envers ont été tracés sur la mairie et sur un véhicule de la police municipale de Gragnague.

Triste découverte matinale pour les employés et habitants de la mairie de Gragnague (Haute-Garonne), commune de 1 800 habitants située au nord-est de Toulouse. Dans la nuit de mardi 17 à mercredi 18 septembre, une ou plusieurs mains vengeresses ont tracé tags injurieux et ersatz de symboles nazis sur divers supports. Dont la maison commune.

## «Aucun message politique»

«Cela ressemble davantage à des agissements de gamins qu'à des messages politiques ou antisémites», relativise, auprès d'Actu Toulouse, une source du groupement de gendarmerie d'Occitanie. Les murs de la mairie, donc, «plusieurs autres murs» et «des voitures», dont l'une au moins appartient à la police municipale. À proximité de Gragnague, le chantier de l'autoroute A69 (Castres-Toulouse) déchaîne actuellement les passions. Mais là encore, notre source estime que ces tags n'ont «aucun lien avec l'actualité locale du moment».

## Des croix gammées tracées... à l'envers

Reste que des croix gammées ont été tracées. «À l'envers», précise notre source. «Le contenu des messages était plutôt du



Insultes et croix gammées ont été notamment taguées sur la façade de la mairie et un véhicule de la police municipale.

genre fuck tout.» «La mairie et la police municipale sont particulièrement visées, mais l'église a également été touchée. Une enquête a été ouverte pour dégradations», confirme le parquet de Toulouse à Actu Toulouse.

«Je suis dégoûté», soupire le maire de Gragnague, Daniel Calas (PS), à l'heure de regarder les dégâts, mercredi 18 septembre, dans les rues de Gragnague. «Cela instaure un climat d'insécurité, mais aussi de défiance envers les collectivités, car nos administrés se demandent comment des jeunes de nos jours peuvent faire ça impunément.»

## Des jeunes qui «mettent le bazar» ?

Le clou de ce triste spectacle : des croix gammées dessinées (à l'envers) sur un bâtiment à côté

de la boulangerie. D'après Daniel Calas, c'est à coup sûr l'œuvre d'un «groupuscule de jeunes du coin, des mineurs, mais aussi des majeurs, qui mettent le bazar» au village depuis de longs mois.

Après s'être fait remarquer à maintes reprises pour des nuisances sonores, ils s'en seraient, cette fois, pris à des particuliers dans l'école, et ont également menacé une dame qui voulait porter plainte après qu'ils ont blessé son chien...», détaille Daniel Calas.

«Ils ont déjà cassé la carrosserie d'un camion, mis le feu aux boîtes aux lettres, sont entrés par effraction à plusieurs reprises dans l'école, et ont également menacé une dame qui voulait porter plainte après qu'ils ont blessé son chien...», détaille Daniel Calas.

Pour Daniel Calas, c'est l'affaire de trop, dans ce climat qui pourrait la vie des habitants. Ces dégradations ont aussi un coût, puisque chez les particuliers, «les assurances ne prennent pas en charge les tags». Et certains sont pressés d'effacer les stigmates de cet épisode. Au total, selon nos informations, une dizaine de séries de tags ont été relevés.

La communauté de brigades de Balma a été chargée de l'enquête pour identifier les auteurs de ces dégradations.

© Laurent Derne avec Guillaume Laurens

## En bref

## OCCITANIE

## Assises régionales de l'agritourisme

Les 3<sup>es</sup> Assises Régionales de l'Agrotourisme de la Région Occitanie se tiendront le jeudi 10 octobre 2024 de 9h30 à 16h30 au Centre Universitaire de l'Ariège, à Foix, en partenariat avec l'ISTHIA, avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et Accueil Paysan Occitanie. Ces assises marquent la volonté de Mélanie Tisné-Versailles, conseillère régionale déléguée à l'agrotourisme et à la solidarité alimentaire, avec la présidente de Région Carole Delga d'aider les agriculteurs à répondre à l'urgence d'augmenter le revenu agricole et d'améliorer leurs conditions de travail. Au programme : des tables rondes, des stands pour orienter les agriculteurs dans leur projet agrotouristique, la présentation de la plateforme régionale et les résultats de l'Observatoire du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs. Ces assises sont ouvertes à tous les acteurs de l'agrotourisme. Date de limite des inscriptions fixée au 8 octobre sur [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr).

## TOULOUSE

## Exposition au Muséum

L'exposition «Géants» sera visible du 8 octobre 2024 au 29 juin 2025 au Muséum de Toulouse. Huit espèces méconnues du Cénozoïque seront à découvrir à travers trois squelettes à taille réelle et cinq sculptures 3D titanesques. Une exposition tout public, à découvrir en trois langues (français anglais, espagnol), produite par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et enrichie par le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse.



- ARTICLES
- INFOS
- PHOTOS
- INFOGRAPHIES

Une agence de presse au service de vos publications

agence-apei.com

